

Appel aux candidatures 2012

Examen professionnel supérieur EPS

Spécialiste en réadaptation de personnes malvoyantes et aveugles avec diplôme fédéral

Spécialisation Basse vision

15 au 17 octobre 2012 (3 jours)

L'organisation du monde du travail et UCBA organise l'examen professionnel supérieur de Spécialiste en réadaptation de personnes malvoyantes et aveugles, spécialisation Basse vision, couronné par un diplôme fédéral.

Dates et lieu de l'examen

15 au 17 octobre 2012, Lausanne

But de l'examen

L'examen supérieur doit permettre d'établir si les candidates et les candidats maîtrisent toutes les capacités pratiques requises ainsi que les connaissances théoriques nécessaires dans tous les domaines centraux de la réadaptation Basse Vision afin de permettre à leurs clientes et clients malvoyant(e)s de pouvoir tirer le maximum de leur capacité visuelle restreinte.

Déroulement de l'examen final

L'examen final comprend les épreuves interdisciplinaires suivantes :

	Épreuve	Type d'examen	Durée
1	Etude de cas	écrit	3h
2	Cas pratique	pratique	45 min.
3	Travail de diplôme	écrit oral	rédigé au préalable 45 min.
Total			4h 30 min.

Taxe d'examen

CHF 3'300.— y compris le diplôme et la taxe d'inscription au registre de l'OFFT.

Inscription

L'inscription se fait au moyen du formulaire d'inscription qui peut être obtenu auprès du secrétariat de la commission d'assurance de qualité (Commission AQ) à l'adresse ci-dessous ou téléchargé sur le site Internet de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA ([www.ucba.ch/Formation continue](http://www.ucba.ch/Formation%20continue)).

Délai d'inscription

29 février 2012 (date du cachet postal)

Adresse pour l'envoi de l'inscription

Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA
Secrétariat Commission AQ REA
Madame Marianne Landerer
Case postale 2044, Schützengasse 4, 9001 Saint-Gall
Téléphone 071/228 57 77 / e-mail bildung@szb.ch

Délai pour la remise du travail de diplôme

4 semaines avant le début de l'examen en trois exemplaires à l'adresse ci-dessus jusqu'au **15 septembre 2012** (date du cachet postal).